

## **CHARTRE DE FONCTIONNEMENT COMMUN EN EPS AU COLLEGE SAINT JEAN BAPTISTE DE GUERANDE**

### L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE EST OBLIGATOIRE

#### **TENUE**

Chaussures à semelles qui amortissent (pas de converse ,...), pas de bijoux, cheveux attachés ,short ou pantalon et t-shirt avec des manches ,veste si la météo est défavorable.

Dans le cas d'un élève qui oublie ou qui n'a pas la tenue adéquate pour le cours ,l'enseignant pourra prêter une tenue que l'élève devra porter, en guise de réparation soit la note sera diminuée (compétence méthodologique et sociale de notre discipline) , un oubli sera écrit sur le carnet de liaison .

La gourde est obligatoire , et personnelle.

#### **VESTIAIRES**

A la sonnerie et à l'entrée dans les vestiaires, les élèves feront rapidement un état des lieux et le cas échéant préviendront leur professeur des dégradations éventuelles .

Les dispensés devront dès leur arrivée donner à l'enseignant leur certificat médical ou leur carnet de liaison .

Les seuls déodorants acceptés seront en stick ou à bille, les déodorants aérosols sont strictement interdits (confiscation définitive) . On ne mange pas dans les vestiaires, et les chewing-gums sont interdits pendant les séances d'EPS.

Dans les vestiaires, on se change dans le calme, les élèves doivent prévenir l'enseignant en cas de toutes situations inappropriées.

Les objets de valeur restent sous la responsabilité des jeunes .

5 à 6 minutes suffisent pour se changer ,au-delà l'enseignant responsable est habilité à y entrer après avoir frapper à la porte et fait une annonce verbale afin de faire sortir les élèves retardataires.

L'enseignant peut-être amené à intervenir de façon directe pour assurer la sécurité de tous les élèves et de garantir les conditions d'enseignement (réf BO N° 09/09/2004). La sécurité prime sur tout le reste.

Fermeture des vestiaires après le change.

#### **BUREAU EPS**

Le bureau EPS est strictement réservé aux professeurs, sauf autorisation les élèves ne peuvent y entrer.

#### **DISPENSES**

**Concernant le modèle de certificat « d'inaptitudes » propre à notre collège il est disponible dans les documents administratifs mis en ligne sur notre site web .**

#### **COMPORTEMENT**

Les élèves doivent demander l'autorisation pour quitter le cours soit pour aller aux toilettes ou à l'infirmerie.